

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

EDUCATION

04

NON DEFINIS

04

INFRASTRUCTURE

03

ADMINISTRATION

12

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1555

9 Mai 2018

9 May 2018

10H10/10:10 AM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CP/SG/18 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CP/SG/18 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/COMMUNE 2018/CIPIVI/SM DU 06/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCAUTES DE POUMA: LOT 1 POUMA, LOT 2 HEGBA (LEPMAKOT) ET SONG WOGA (MARCHE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

2	Reference 037/AONO/CRPM/ 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I/ 2018 DU 07 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-05-2018
----------	--

3	Reference 036/AONO/CRPM/ 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I/ 2018 DU 07 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN MINIBUS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-05-2018
----------	---

4	Reference 022/ONIT/PR /MINMAP/SWRD-MINSANTE/SWRD/SWRTB/2018 Lire Titre/objet NO 022/ONIT/PR /MINMAP/SWRD-MINSANTE/SWRD/SWRTB/2018 OF 12/03/2018 FOR SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF CONSTRUCTION OF REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC HEALTH BUEA, SOUTH WEST REGION PHASE II. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-05-2018
----------	---

5	Reference 0004/AONO/MINAC/CMPM/18 DU 23 AVRIL 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/MINAC/CMPM/18 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/DELEGATION DEPARTEMENTALE DE BUI A KOUMBO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 05-06-2018
----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	03/18/DC/CSPH/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°03/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PLOMBERIE SANITAIRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES PRIX DES HYDROCARBURES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-06-2018

7	Reference	05/18/AONO/CSPH/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/18/AONO/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES A YAOUNDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2018

8	Reference	04/18/AONO/CSPH/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/18/AONO/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE AU SEIN ET AUTOUR DE L' IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2018

9	Reference	17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 15/03/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 15/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DANS LE RESEAU OUEST (RÉGIONS DU SUD-OUEST ET DU LITTORAL), PROGRAMME 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-04-2018

10	Reference	06/18/AONO/CSPH/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/18/AONO/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE, DE DETECTION INCENDIE ET DE VIDEO SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES A YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [007/AONO/CNE/CIPM/HS/ 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNE/CIPM/HS/ 2018 DU 07/05/ 2018 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES NANGA EBOKO GARE – OUASSA BAMVELE – Mengué BIBÉY- MBENDA – MBARGUE – PONT- YONG (LIMITE EST) (115,4 KM) ET NSEM- MEKOM II- NGAMBA II (15,0 KM), DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-05-2018

12

Reference [02/18/DC/CSPH/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 02/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-06-2018

13

Reference [01/18/DC/CSPH/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 01/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture 08-06-2018

14

Reference [N°D13-85/AMI/MINSANTE DU 03 MAI 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-85 /AMI/MINSANTE DU_03 MAI 2018_RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PERIODE 2018 - 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-05-2018

15

Reference [N° 0001 / APMI / MINMIDT / SG / DDTPI / 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet INTERNATIONAL PUBLIC CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST N° 0001 / APMI / MINMIDT / SG / DDTPI / 2018 OF 02 APRIL 2018 FOR THE SELECTION OF COMPANIES OR GROUPS OF COMPANIES TO SUPPORT THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON IN THE FINANCING, DEVELOPMENT, EQUIPMENT, OPERATION AND MANAGEMENT OF THE OUASSA BABOUTE AGRO-INDUSTRIAL REFERENCE TECHNOLOGY PARK (TECHNOPOLE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-07-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	N°0004/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 02 MAI 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0004/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 02 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINAC/CMPM/2018 POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS DE LA CULTURE / DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DES ARTS ET DE LA CULTURE DU MAYO SAVA , DU NKAM ET DES HAUTS PLATEAUX.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	006/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU SITE TOURISTIQUE DU LAC PANGNERE (TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL). (EN PROCÉDURE D'URGENCE) SOUS FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

18	Reference	554 CRP/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/IA1/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 554 CRP/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/IA1/2017 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 15/03/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DANS LE RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2018, TRONÇONS : MAMFE (INTER N6)-AKWAYA (INTER N 11A) (95 KM). FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	2018/1255/UB/DPPI Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PUBLICATION OF RESULTS OF INVITATIONS TO TENDER TÀ THE VICE-CHANCELLOR OF THE UNIVERSITY OF BUEA INFORMS BIDDERS THAT THE UNDERMENTIONED ENTERPRISES HAVE BEEN RETAINED AS WINNERS OF THE TENDERS SHOWN BELOW:
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	508 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 508 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 25/04/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIE (INT N2) LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	011/C/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008 BIS/AONO/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 26 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DU CIRCUIT D'APPROVISIONNMENT EN EAU AU LYCEE D'AHALA A YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE PROVISEUR DU LYCEE DE AHALA FINANCEMENT : BIP MINESEC/ EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	007/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIES EN TERRE DANS IA VIIIIE DE TIBATI (TRONÇON PIACE DES FÊTES - DERNIER LINE WOURTABABAL + REPROFILAGE DE CERTAINES ARTÈRES). (EN PROCÉDURE D'URGENCE), SOUSFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018 ;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

23	Reference	015/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

24	Reference	DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CP/SG/18 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CP/SG/18 PORTANT SUSPENSION DE LA PROCEDURE DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/18 DU 18/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE- NKANLA (12 KILOMETRES).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	015/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	014/C/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/DDMAP-LK/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. (LOTS 1&2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	E730/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HGOPY/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2018) ; IMPUTATIONS : 22 22 01.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	011/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 BIS/AONO/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 26 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TOILETTES ET DU CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT EN EAU AU LYCEE D'AHALA A YAOUNDE, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. EN PROCÉDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE PROVISEUR DU LYCEE DE AHALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

29	Reference	015/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

30	Reference	137/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 137/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 05/04/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIE (INT N2) LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [014/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/DDMAP-LK/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. (LOTS 1&2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [D302/D/HGOPY/DG/DGA/DAF/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°004/LC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ, LOT 2.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

33

Reference [D301/D/HGOPY/DG/DGA/DAF/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ, LOT 1.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34

Reference [11/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-AI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-AI/2018 DU 03/05/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE KAFFO KEKREUM DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-05-2018

COMMUNE DE POUMA

DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CP/SG/18 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/COMMUNE 2018/CIPIVI/SM DU 06/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE POUMA: LOT 1 POUMA, LOT 2 HEGBA (LEPMAKOT) ET SONG WOGA (MERCHE) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2014/186 du 04 Juin 2014 portant nomination de Monsieur Fritz DIKOSSO-SEME, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n° 00168/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur François SOMAN, Maire de la Commune de Pauma et ses Adjoints;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA du 28 mars complétant certaines dispositions de la décision N° 1443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu le procès-verbal de la session du 17 avril 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Pauma ;

Considérant les nécessités de service;

-DECIDE -

Article 1 : Est annulé, pour avis infructueux, l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/COMMUNE 2018/CIPM/SM du 06/03/2018 pour les travaux de construction de trois forages équipés dans certaines localités de Pauma : LOT 1 Pauma, LOT 2 HEGBA (LEPMAKOT) et SONG WOGA (Marché), dans la Commune de Pauma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

Article 2 : L'Appel d'Offres suscité est renvoyé à la Commission Régionale de Passation des Marchés pour attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 24 Mars 2018

Le MAIRE

SOMAN François

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I / 2018 DU 07 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des missions assignées à l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), **le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre**, Autorité Contractante, lance pour le compte du **Directeur Général de l'Académie Nationale de Football**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel sportif.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché, comprend la fourniture du matériel sportif, le transport, la manutention, la mise en service et la réception par le Maître d'Ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

un montant de **quarante millions (40 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires en la matière installés au Cameroun.

6. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPAT, EXERCICE 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, Service des Marchés des Infrastructures (Cellule d'Appui à la Commission).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, sise au quartier Omnisport, en face du BUCREP, ou à l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** auprès de la BICEC, compte CAS ARMP, n°**335 988**.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermé, dans les Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre (Cellule d'Appui à la Commission de Lancement des Appels d'Offres) au plus tard le **28 Mai à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 037/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I/ 2018 DU 07 MAI 2018

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du matériel sportif, objet du présent appel d'offres, est de **trente (30) jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Huit cent mille francs CFA (800 000F CFA)**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Huit cent mille francs CFA (800 000F CFA)**.

Ladite caution devra être valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres. La liste de banques agréées figure dans la pièce 11 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. ***L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect du modèle de caution du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera***

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 Mai à 15 heures**, en **un temps**, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (**sous réserve des dispositions du point I.1. de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- Fausse déclaration et/ou pièces falsifiées (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Note des critères essentiels inférieure à **90%** oui ;
- Non-respect d'un des spécificités du matériel sportif ;
- Autorisation du fabricant ou mandat de représentation au Cameroun ;
- Non livraison des équipements sportifs d'au moins vingt-cinq (25) millions de francs CFA au Ministère des Sports et de l'Education Physique ou dans une fédération sportive civile nationale au cours des cinq (05) dernières années ; (1ère et dernière page de la lettre commande ou du marché + PV de réception)

Critères essentiels

- Délai de livraison ? 60 jours;
- Catalogue des équipements proposés ;
- Capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de francs CFA.

Le détail des critères essentiels est donné dans le DF et le RPAO.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul **non** aux critères éliminatoires et moins de 90% des critères essentiels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière sera évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 4 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I / 2018 DU 07 MAI 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN MINIBUS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des missions assignées à l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), le **Délégué Régional des Marchés Publics du Centre**, Autorité Contractante, lance pour le compte du **Directeur Général de l'Académie Nationale de Football**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un minibus.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché, comprend l'acquisition d'un minibus, le transport, la manutention, la mise en service et la réception par le Maître d'Ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

un montant de **cinquante-neuf millions (59 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, Service des Marchés des Infrastructures (Cellule d'Appui à la Commission).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, sise au quartier Omnisport, en face du BUCREP, ou à l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement non remboursable de soixante mille **(60 000) Francs CFA** auprès de la BICEC, compte CAS ARMP, n°**335 988**.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermé, dans les Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre (Cellule d'Appui à la Commission de Lancement des Appels d'Offres) au plus tard le **28 mai à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 036/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I / 2018 DU 07 MAI 2018

POUR L'ACQUISITION D'UN MINIBUS, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) Financement : MINEPAT - 2018

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du véhicule, objet du présent appel d'offres, est de **soixante (60) jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 F CFA)**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 F CFA)**.

Ladite caution devra être valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres. La liste de banques agréées figure dans la pièce 11 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. **L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect du modèle de caution du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans qu'il y ait lieu à réclamation.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 mai à 15 heures**, en **un temps**, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (**sous réserve des dispositions du point I.1. de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

- Fausse déclaration et/ou pièces falsifiées (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

- Note des critères essentiels inférieure à 7/8 oui ;

- Non-respect d'un des critères majeurs ci-après :

Critères majeurs

- Moteur atmosphérique diesel
- Garde au sol ? 170 mm
- Puissance fiscale ? 13 CV
- Cylindrée ? 3600 CC
- Réservoir de capacité ? 95 L
- Climatisation Manuel ou Automatique

B / Critères essentiels

- Au moins cinq (05) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (justifiée par la 1ère et la dernière page du contrat et PV de réception) ;

- Disponibilité d'un service après-vente ;

- Fiche technique et catalogue du véhicule à livrer;

- Spécifications techniques conformes à au moins 90%;

- Stock de pièces de rechange (disposer d'équipements techniques);

- CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages ;

- Capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de francs CFA.

Le détail des critères essentiels est donné dans le CCTP et le RPAO.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul **non** aux critères éliminatoires et moins de 7/8 des critères essentiels.



15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière sera évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 4 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

NO 022/ONIT/PR /MINMAP/SWRD-MINSANTE/SWRD/SWRTB/2018 OF 12/03/2018 FOR SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF CONSTRUCTION OF REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC HEALTH BUEA, SOUTH WEST REGION PHASE II.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the Public investment Budget 2018, the Regional Delegate of Public Contracts for the South West Region, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender (BY **THE EMERGENCY PROCEDURE**) on behalf of the Regional Delegate of MINSANTE South West Region, Project owner, **FOR SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF CONSTRUCTION OF REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC HEALTH BUEA, SOUTH WEST REGION PHASE II.**

2. Consistance des prestations

The works shall comprise technical control and monitoring with the following missions:

- Management of execution works;
- Scheduling and piloting of works;
- Assistance to acceptance operations

Specifically, this shall include:

- The supervision/control of the execution of works within the respect of the STC and the SAC;

The verification and the validation of the execution documents;

The production and the transmission of the technical service orders;

- The verification of quantities and work done established by the Enterprise;

The organisation and the management of the site meetings/site log book/ production of site

minutes and reports;

- The organisation of the acceptance of works and ensure the establishment of as-built file, Etc.....

Further details are provided in the technical specifications and the estimate details.

3. Cout Prévisionnel

The estimated budget inclusive of taxes, after preliminary studios is **Ten million (10.000.000) FCFA.**

4. Allotissement

The works is in one lot

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered Cameroonian enterprises, with the necessary technical, financial and legal capacities

6. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shall be financed by **MINSANTE**, budget head N

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publishing of this tender notice, at the Procurement and services contracts office of the Regional Delegation of Public Contracts for the South West Region — Buea, Tel: 233 32 32 39 / 233 32 32 45.

8. Acquisition du Dossier

The complete tender file may be obtained from the Secretariat of the Regional Delegate of Public Contracts for the South West Region Buea upon presentation of a treasury receipt attesting the payment of a non-refundable sum of **Twenty Thousand (20 000) FCFA**.

9. Remises des offres

Each bid drafted in **English or French in seven (07) copies** including **one (01) original** and **six (06) copies** marked as such, should reach the Secretariat of the Regional Delegate of Public Contracts for the

South West — Buea, against a receipt not later than 29 MAI 2018 at 12 noon, local time in three (03) distinct envelopes which shall be labelled as follows:

10. Delai de Livraison

The maximum time frame provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **five (05) months**, with effect from the date of notification of the notice to commence services.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale) featuring on the list in Document 12 of the tender file of an amount of: **two hundred thousand (200 000) FCFA** with a validity period of ninety (90) days from the date the bids are opened.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be imperatively produced as originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid in non-compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

12. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in **English or French in seven (07) copies** including **one (01) original** and **six (06)** copies marked as such, should reach the Secretariat of the Regional Delegate of Public Contracts for the

South West — Buea, against a receipt not later than 29 MAI 2018 at 12 noon , local time in three (03) distinct envelops which shall be labelled as follows:

- Envelop A: Administrative documents;

- Envelop B: Technical offer;

Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

(B Y EMERGENCY PROCEDURE)

No 022/ONIT/PR/MINMAP/SWRD-NIINSANTE/SWRD/SWRTB/2018 OF 03/05/2018. FOR SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF CONSTRUCTION OF REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC HEALTH BUEA, SOUTH WEST REGION PHASE II.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single (01) phase on the 29 MAI 2018 **at 1 pm** local time by the Tenders Board of the Contracting Authority in the Regional Delegation of Public Contracts **Conference Hall**, at the **MINEPAT Building** in the presence of the bidders or duly authorized representatives

14. Critères d'évaluation

They are especially:

- “ Absence of bid bond or any other relevant administrative document;
- “ False declctration or falsified document,
- “ A technical score of less than 70%,
- “ Absence of a Chief of mission with the relevant qualification;
- “ Absence of an organisational and methodological note;
- “ Absence of the contract or agreement with an approved subcontracting geotechnical laboratory in the case where the bidder does **not** possess one;
- “ Non-respect of 3 essential criteria;
- “ omission of a quantified unit price in the financial offer; **Essentiel criteria**
 - Qualification of experts and their experience in the project field **(40 points)**;
 - Technical resources and equipment to be deployed **(30 points)**;
 - References of the consulting firm **(20 points)**.
 - Attestation of site visit signed by the contractor and site visit report +photos of the site **(5 points)**.
 - Attestation of refinancing of 5.000.000 at least **(5 points)**.

Financial offer.

Only the financial offers of tenderers pre-selected after the evaluation for compliance of the administrative documents (stage 1) and the assessment of the technical proposais (stage 2) shall be evaluated as per the following criteria:

$$NM = MMd \times 100/MS$$

NM = Tenderer's financial mark;

MMd= Lowest bidder's amount;

MS = Tenderer's amount.

The contract will be awarded to the bidder who complied with the special regulation of the invitation to tender and is technically apt and whose final mark calculated following the formula below is highest:

$$N = [(70 \times \text{Technical mark}) + (30 \times \text{Financial mark})] / 100$$

N stands for the technico-f inondai mark

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder with the **best** offer.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for 90 *deys* from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Further complementary information may be obtained during working hours from the **Procurement and services contract service unit** of the Regional Delegation of Public Contracts office, South West Region, Tel: 233 32 32 39 / 233 32 32 45 or at the Secretariat of the Regional Delegate of MINEPAT South

BUEA le 3 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/MINAC/CMPM/18 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/DELEGATION DEPARTEMENTALE DE BUI A KOUMBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
54 14 182 03 340010 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus-indiqués.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les taches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

-Travaux préparatoires ;

-Terrassements ;

-Fondations ;

-Elévations.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment public.

4. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINAC de l'exercice 2018. Sous l'imputation budgétaire **54 14 182 03 340010 2220**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la DAG/SDBMM/SM, au bâtiment à l'entrée du MINAC, porte 04).

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la DAG/SDBMM/SM, au bâtiment à l'entrée du MINAC, porte 04, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) payable au trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la DAG/SDBMM/SM, au bâtiment à l'entrée du MINAC, porte 04, contre récépissé, au plus tard **le 05 juin 2018 à 13 heures précises, heure locale** et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/MINAC/CMPM/18 DU 23 AVRIL 2018 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE BUI A KOUMBO.*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de quatre (04) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent quarante mille (540 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 05 juin 2018 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINAC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

absence d'une pièce du dossier administratif;

fausses déclarations ou pièces falsifiées;

absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

non validation d'un critère essentiel ;

omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

offre financière incomplète ;

non-respect des modèles des pièces du DAO ;

absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	Références de l'entreprise	
C)	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Méthodologie pertinente	
E)	Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires, est évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la DAG/SDBMM/SM, au bâtiment à l'entrée du MINAC, porte 04) à Yaoundé.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE CONSULTATION N°03/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PLOMBERIE SANITAIRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES PRIX DES HYDROCARBURES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/17

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance une Demande de Cotation pour la réalisation des prestations de maintenance des équipements de plomberie sanitaire de l'immeuble siège dudit organisme situé au carrefour WARDA à Yaoundé. La description technique des prestations sus mentionnées figure dans le Descriptif des prestations à la pièce N°3.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût du projet est de : quarante-deux millions (42.000.000) de FCFA TTC pour les trois exercices ; 2019, 2020 et 2021.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la réalisation des prestations sus visées.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation seront financées sur le budget de fonctionnement de la CSPH, exercices 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait d'un (1) dossier se fera sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n° 3335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC). Le reçu de versement sera joint au dossier de soumission.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq exemplaires dont un (1) original, doit être déposé au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE au plus tard le **13 juin 2018** avant 10 heures, heure locale, sous enveloppe scellée adressée au Maître d'ouvrage. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante :

CONSULTATION N° 03/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PLOMBERIE SANITAIRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Chacune des Offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

NB : Une visite guidée du site concerné par les prestations organisée par le Maître d'Ouvrage aura lieu le **25 mai 2018** à 10 heures précises, à la diligence des Services compétents. Le soumissionnaire devra à cet effet joindre à son offre technique une copie du Rapport de ladite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence signée par les soumissionnaires présents.

10. Délai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda, pour une période de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d' Ouvrage matérialisé par l'ordre de service de démarrer les prestations de la tranche concernée.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou photocopie légalisée par l'autorité compétente, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prestations du dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un seul (01) temps, et aura lieu dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, porte 223 le **13 juin 2018** à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- . Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- . Fausses déclarations ou falsification de documents ;
- . Non justification de la réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un marché d'installation de pièces de rechange de plomberie ou de maintenance des équipements de plomberie, d'un montant cumulé supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) FCFA ;
- . La note technique inférieure à 70%;
- . Non présentation de la garantie du service après-vente des équipements ;
- . Absence dans l'Offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés publics.

b. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	OUI	NON
1	Soumission datée, signée et timbrée au taux en vigueur		
2	Bordereaux des Prix Unitaires datée et signée		
3	Détail quantitatif et estimatif daté et signé		
4	Chronogramme des interventions		
5	Liste du personnel spécialisé (joindre CV et copie certifiées conformes des diplômes)		

6	Liste du matériel pour la réalisation des prestations et justificatifs de leur propriété		
7	Référence dans la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années ; Montant cumulé des trois (03) dernières prestations supérieur ou égal à cinquante millions (50.000.000) FCFA –joindre justificatifs		
8	Rapport de visite du site et feuille de présence à la visite guidée		
Total (obtenir une note au moins égale à 70% de oui)			

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée techniquement conforme aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les entreprises consultées peuvent s'adresser au Chef de Département des Affaires Communes de la CSPH, porte 331 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/18/AONO/CSPH/CIPM
DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS
ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX
DES HYDROCARBURES A YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/18.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la réalisation des prestations de maintenance des équipements et installations électriques de l'immeuble siège dudit organisme sis à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les interventions et opérations de maintenance effectuées à titre préventif ou curatif sur les équipements et installations concernés, conformément aux termes de références définis dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Enveloppe prévisionnelle : Le coût du projet est de 87.000.000 FCFA TTC

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés installées au Cameroun, justifiant des compétences avérée dans la réalisation des prestations sollicitées.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la CSPH des exercices budgétaires auxquelles elles se rapportent sur la ligne d'imputation 624/18.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de la Direction Générale de la CSPH Bureau des Marchés porte 329, sis au Carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax(237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction Générale de la CSPH, Bureau des Marchés porte 329, sis au Carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax(237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de FCFA **100.000 (cent mille)** dans le compte **N°33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) six copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devront être déposées sous pli fermé et cacheté contre décharge au plus tard **le 06 juin 2018** à 10 h 00 à la Direction Générale de la CSPH Bureau des Marchés sis au Carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax(237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/18/AONO/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES A YAOUNDE ».

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda, pour une période de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, répartie comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019

-Tranches conditionnelles : exercice 2020 et 2021

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d' Ouvrage matérialisé par l'ordre de service de démarrer les prestations relative à la tranche suivante.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant les montants ci-après : **1 500 000 F CFA**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, doivent être impérativement produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les organes de presse retenus par le maître d'ouvrage en vue de la publication du présent Appel d'Offres sont : le JDM paraissant à l'ARMP et toute autre publication habilitée.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. Le dépouillement des pièces du dossier administratif et des offres techniques aura lieu le **06 juin 2018** à 11h 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, dans la salle de réunions du 2^{ème} étage de l'immeuble siège, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Document falsifié ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'agrément ENEO.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre : 5 points
- Capacité professionnelle du soumissionnaire : 30 points
- Capacité technique du soumissionnaire : 50 points
- Capacité financière : 10 points

L'évaluation financière des offres sera faite à l'aide de la formule suivante :

$N_f = 100 \times F_m / F$, N_f étant la note attribuée à l'offre financière, F_m la proposition financière la moins disante et F le montant de la proposition financière considérée.

La note définitive est attribuée à l'aide de la formule suivante $N = 0,70 N_t + 0,30 N_f$, N étant la note définitive, N_t la note attribuée à l'offre technique et N_f la note attribuée à l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100 et la note globale la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Une visite guidée du site concerné par les prestations organisée par le Maître d'Ouvrage aura lieu le **29 mai 2018** à 10 heures précises, à la diligence des Services compétents. Le soumissionnaire devra à cet effet joindre dans son offre technique une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur, en même temps que la feuille de présence signée par les soumissionnaires présents.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Département des Affaires Communes ; Téléphone (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/18/AONO/CSPH/CIPM
DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET
TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE AU SEIN ET AUTOUR DE L' IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE
STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/10.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations d'entretien des locaux dudit organisme sis au carrefour Warda à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent le maintien dans un état de propreté requis, des locaux, meubles, objets meublants et vitres, le traitement phytosanitaire au sein et autour de l'immeuble siège de la CSPH, suivant la description technique contenue dans la pièce n°05 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Enveloppe prévisionnelle : Le coût prévisionnel des prestations est de 99 000 000 FCFA pour les trois exercices

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le Présent Appel d'Offres est ouvert aux sociétés de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de la CSPH des exercices 2019, 2020 et 2021, imputation budgétaire 624/10.

Enveloppe prévisionnelle : Le coût prévisionnel des prestations est de 99 000 000 FCFA pour les trois exercices

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et d'affichage dans les locaux de la CSPH.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille francs (75.000) F CFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC) agence centrale.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE au plus tard le **05 juin 2018** à 10heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/18/AONO/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE AU SEIN ET AUTOUR DE L' IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019 (12 mois)

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021 (12 mois chacune).

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d'Ouvrage matérialisée par l'ordre de service de démarrer les prestations relatives à la tranche concernée.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la

Le montant de la Caution de Soumission est de (1 800 000) un million huit cent mille F CFA.

date limite fixée pour le dépôt des offres. L'absence de la caution de soumission ou sa non conformité entraîne à l'ouverture des plis, le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Le dépouillement des Offres administratives et techniques aura lieu dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, le **05 juin 2018** à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission ou de toute autre pièce exigée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Note technique inférieure à 80/100 points ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
 - Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Seuls les dossiers des soumissionnaires administrativement conformes et les dossiers techniques ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront admis à l'analyse de l'offre financière.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

Présentation de l'offre 3 points

Références générales de l'entreprise: 25 points

Capacité de financement 10 points

Effectif du Personnel 10 points

Connaissance du site des prestations 10 points

Moyens logistiques 20 points

Mesures tenant lieu du QHSE 5 points

Produits d'entretien 9 points

Méthodologie et organisation du travail 8 points

L'évaluation des offres financières sera faite à l'aide de la formule suivante :

$N_f = 100 \times F_m / F$, N_f étant la note attribuée à l'offre financière, F_m la proposition financière la moins disante et F

le montant de la proposition financière considérée.

La note définitive est attribuée à l'aide de la formule suivante $N = 0,70 N_t + 0,30 N_f$, N étant la note définitive, N_t la note attribuée à l'offre technique et N_f la note attribuée à l'offre financière.

N.B : les critères de qualification sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans le RPAO et la Grille de Notation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100 et la note globale la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Service du Matériel, des Infrastructures et de la Maintenance de la CSPH. Tél. 222 50 30 00, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 03. Email: contact@cspH.cm

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 15/03/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DANS LE RESEAU OUEST (RÉGIONS DU SUD-OUEST ET DU LITTORAL), PROGRAMME 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes principales en terre pour l'exercice 2018, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation aux produits stabilisants de certaines routes principales en terre dans le Réseau Ouest (régions du Sud-Ouest et du Littoral), programme 2018.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation de certaines routes principales en terre aux produits stabilisants concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) en utilisant des produits qui augmentent la capacité portante du sol, améliorant le caractère hydrophobe des matériaux en place notamment les matériaux argileux.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

* Zone non traitée aux produits stabilisants

Groupe 1 : travaux manuels,

- Curage des buses,
- Curage des ouvrages,

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Remblai ;
- Déblai ;
- Couche de roulement ;
- Reprofilage simple ;
- Reprofilage compactage ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Curage de fossés et exutoires ;
- Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Construction de fossés maçonnés ;
- Maçonnerie de moellons.

* Zone critiques des chaussées traitées aux produits stabilisants

- Scarification du sol en place ;
- Traitement du matériau au stabilisant ;
- Malaxage du matériau ;
- Mise en forme de la chaussée
- Répandage du matériau ;
- Compactage du matériau
- etc.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

N° de lot	Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (KM)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
3-SW/18	SUD-UEST	MANYU	MAMFE (INTER N6)-AKWAYA (INTER N 11A)	95	1 500 000 000	06	Réhabilitation aux produits Stabilisants
TOTAL				95	1 500 000 000		(CON AID CBR PLUS et ROCAMIX)

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais:

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2018 et suivants, Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinq cent mille (500 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, au plus tard **le 20/04/2018 à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 15/03/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (régions du Sud-Ouest et du Littoral) programme 2018.

*Financement : BUDGET MINTP, Exercices 2018 et suivants, Ligne Fonds Routier.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
3-SW/18	23 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 20/04/2018 dès 14 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1^{er} étape:** Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- **2^{ème} étape:** Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- **3^{ème} étape:** Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO :

b) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
- Une référence des travaux de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route d'un montant au moins égale à six cent millions (600 000 000) de francs CFA, établie par une lettre de recommandation ;
- Une capacité financière d'un montant d'au moins égale à cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA, établie par une lettre de recommandation ;

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à tous les prix ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Le sous – détail des prix unitaires quantifiés paraphé.

d) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Une niveleuse ;
- Un compacteur ;
- Un camion benne ;
- Un camion citerne à eau ;
- Une Pelle chargeuse.

e) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;

f) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères au moins sur l'ensemble des 24 critères essentiels ;

L'élimination se fera pour les lots concernés.

2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **24 critères essentiels** ci-dessous cités :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **11 critères** ;

c) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur **1 critère**;

d) Le rapport documenté de la visite de site sur **1 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la ren

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direc
situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeub
au quartier Mvog-Ada.

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/18/AONO/CSPH/CIPM
DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS
DE TELEPHONIE, DE DETECTION INCENDIE ET DE VIDEO SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA
CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES A YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/20.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la réalisation des prestations de maintenance des équipements de téléphonie, de détection incendie, et de vidéo surveillance de l'immeuble siège dudit organisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les interventions et opérations de maintenance effectuées à titre préventif ou curatif sur les équipements et installations concernés, conformément aux termes de références définis dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), portant notamment sur :

- Le contrôle nécessaire à la surveillance et au maintien des équipements en bon état de fonctionnement : au moins une fois par semaine ;
- la réparation dès signalement par le client des perturbations survenues dans le fonctionnement des installations et signalées ;
- le remplacement dès constat de leur défectuosité, des accessoires actifs.

3. Cout Prévisionnel

Enveloppe prévisionnelle : Le coût du projet est de 96.600.000 FCFA TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés installées au Cameroun, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la CSPH pour le compte des exercices budgétaires 2019, 2020 et 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 624/20.

Enveloppe prévisionnelle : Le coût du projet est de 96.600.000 FCFA TTC

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de la Direction générale de la CSPH Bureau des Marchés sis au carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax(237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction générale de la CSPH Bureau des Marchés sis au carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax (237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de FCFA **100.000 (cent mille)** dans le compte **N°33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) six copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devront être déposées sous pli fermé et cacheté contre décharge au plus tard **le 07 juin 2018** à 10 h 00 à la Direction générale de la CSPH Bureau des Marchés sis au carrefour Warda B.P 501 Yaoundé Tél (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10 Fax(237) 222 50 30 05 N° de poste 2339 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/18/AONO/CSPH/CIPM

DU 07 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE, DE DETECTION INCENDIE ET DE VIDEO SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES A YAOUNDE

« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda, pour délai global de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, reparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019 (12 mois)

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021 (12 mois chacune)

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d' Ouvrage matérialisé par l'ordre de service de démarrer les prestations relatives à la tranche concernée.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances, et dont le montant s'élève à **1.800.000 (un million huit cent mille) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les organes de presse retenus par le Maître d'Ouvrage en vue de la publication du présent Appel d'Offres sont : le JDM paraissant à l'ARMP et toute autre publication habilitée.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Le dépouillement des Offres administratives et techniques aura lieu dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, le **07 juin 2018** à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Document falsifié ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.
- Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence de l'Agrément CAMTEL.

1.2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre 5 points
- Références de l'Entreprise 30 points
- Valeur technique de l'offre 55 points
- Capacité financière 10 points

L'évaluation des offres financières sera faite à l'aide de la formule suivante :

$N_f = 100 \times F_m / F$, N_f étant la note attribuée à l'offre financière, F_m la proposition financière la moins disante et F le montant de la proposition financière considérée.

La note définitive est attribuée à l'aide de la formule suivante $N = 0,70 N_t + 0,30 N_f$, N étant la note définitive, N_t la note attribuée à l'offre technique et N_f la note attribuée à l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100 et la note globale la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

VISITE DU SITE

Une visite guidée du site concerné par les prestations organisée par le Maître d'Ouvrage aura lieu le **30 mai 2018** à 10 heures précises, à la diligence des Services compétents. Le soumissionnaire devra à cet effet joindre dans **son offre technique** une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence signée par les soumissionnaires présents.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Département des Affaires Communes de la CSPH. Téléphone (237) 222 50 30 00 / 222 50 30 10.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE NANGA EBOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNE/CIPM/HS/ 2018 DU 07/05/ 2018 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES NANGA EBOKO GARE – OUASSA BAMVELE – MENGUÉ BIBEY- MBENDA – MBARGUE – PONT- YONG (LIMITE EST) (115,4 KM) ET NSEM- MEKOM II- NGAMBA II (15,0 KM), DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nanga, Autorité Contractante lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le maire de la Commune de Nanga Eboko.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offre portent sur le contrôle technique, géotechnique et environnemental des travaux d'entretien des tronçons de routes Communales Nanga Eboko Gare – Ouassa Bamvele – Mengué Bibey- Mbenda – Mbargue – Pont- Yong (limite Est) (115,4 km) et Nsem- Mekom II- Ngamba II (15,0 km).

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine du contrôle des travaux de génie civil

6. Financement

prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Nanga Eboko (au secrétariat général).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Nanga Eboko, téléphone : _____, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la recette Municipale de Nanga Eboko, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Par ailleurs, les soumissionnaires seront tenus de se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un original timbré au tarif en vigueur et cinq (05) copies marquées comme tels devront parvenir à la Mairie de Nanga Eboko contre récépissé, au plus tard le **29/05/2018 à _11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNE/HS/CIPM/SPM/2018 DU _____/2018

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES NANGA EBOKO GARE – OUASSA BAMVELE – MENGUE BIBEY- MBENDA – MBARGUE – PONT- YONG (LIMITE EST) (115,4 KM) ET NSEM- MEKOM II- NGAMBA II (15,0 KM).DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux accordé par le Maître d'Ouvrage est de **Douze (12) mois**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Cinq cent quatre- vingt -neuf mille francs (589 000) FCFA**, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Cinq cent quatre- vingt -neuf mille francs (589 000) FCFA**, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, il sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives exigées devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 29/05/2018 à partir de 11 heures** (heure locale) par la Commission Communale interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nanga Eboko, dans la salle des actes de Mairie de Nanga Eboko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après



Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier technique incomplet
- d) Absence dans l'offre technique d'une rubrique (méthodologie d'exécution, organisation et planning)
- e) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels,
- f) Absence du sous détail d'un prix unitaire
- g) Offre financière incomplète ou non conforme
- h) Ingénieur non-inscrit a l'ordre des Ingénieur de Génie-civil (ONIGC) pour le poste de Chef de mission

Critères essentiels

N°	Activités	Appréciation Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyen technique et matériels	
C)	Qualification des experts et expériences dans le domaine	
D)	Délais d'exécution	
E)	Capacité financière	

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre- vingt dix jours (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Nanga –Eboko (Secrétariat Général),

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE CONSULTATION N° 02/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/21

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance une consultation pour une Demande de Cotation relative aux prestations de maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège dudit organisme. La description technique des prestations figure dans le Descriptif des prestations, contenu dans la pièce n°03 du présent Dossier de Consultation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA TTC pour les trois (03) exercices 2019,2020 et 2021.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La soumission à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées, et disposant d'un agrément délivré par le fabricant OTIS en cours de validité.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation seront financées par le budget de fonctionnement de la CSPH, exercices 2019 et suivants, imputation budgétaire 624/21.

Enveloppe prévisionnelle : Le coût prévisionnel du projet est de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA TTC pour les trois (03) exercices 2019,2020 et 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

Le retrait d'un (1) dossier se fera sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001-94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

Le retrait d'un (1) dossier se fera sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001-94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original, doit être déposé au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE au plus tard le **12 juin 2018** à 10 heures, heure locale, sous enveloppe scellée adressée au Maître d'ouvrage. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante :

CONSULTATION N° 02/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE A DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES :

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA), toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

NB : Une visite guidée du site concerné par les prestations organisée par le Maître d'Ouvrage aura lieu le **24 mai 2018** à 10 heures précises, à la diligence des Services compétents. Le soumissionnaire devra à cet effet joindre à son offre technique une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence signée par les soumissionnaires présents.

10. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021.

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d' Ouvrage matérialisée par l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou photocopie légalisée par l'autorité compétente, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prestations du dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un seul (01) temps, et aura lieu dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, porte 223 le **12 juin 2018** à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres des soumissionnaires représentés.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- a) Offre incomplète, absence de pièce exigée dans le dossier administratif;
- b) Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- c) Non justification de la réalisation au cours des 03 dernières années d'un marché d'installation de pièces de rechange des ascenseurs ou de maintenance des ascenseurs, d'un montant cumulé supérieur à (20.000.000) vingt millions FCFA ;
- d) Non présentation de la garantie du service après vente des équipements OTIS en cours de validité ;
- e) N'avoir pas obtenu au moins 70% de « oui » à l'issue de l'évaluation technique ;
- f) Absence dans l'Offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés publics .

2. Critères essentiels :

- a) Soumission datée, signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b) Bordereau des Prix Unitaires daté et signé ;
- c) Détail quantitatif et estimatif daté et signé ;
- d) Chronogramme des interventions ;
- e) Liste du personnel spécialisé (joindre CV et copies certifiées conformes des diplômes) ;
- f) Liste du matériel pour la réalisation des prestations ;
- g) Référence dans la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années ; montant cumulé des trois (03) dernières prestations supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA -joindre justificatifs ;
- h) Copies du rapport de la visite du site et de la fiche de présence à la visite guidée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement conforme aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les entreprises consultées peuvent s'adresser au Chef de Département des Affaires Communes de la CSPH, porte 331 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA Yaoundé, téléphone 222 50 30 00.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE CONSULTATION N° 01/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 MAI 2018 POUR UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/11.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance une consultation pour une Demande de Cotation relative aux prestations d'entretien des espaces verts de l'immeuble siège dudit organisme. La description technique des prestations figure dans le Descriptif des prestations, contenu dans la pièce n°03 du présent Dossier de Consultation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de 10 000 000 par exercice, soit 30 000 000 FCFA TTC pour les trois exercices 2019, 2020 et 2021.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La soumission à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation seront financées par le budget de fonctionnement de la CSPH, exercices 2019 et suivants, imputation budgétaire 624/11.

Enveloppe prévisionnelle : Le coût prévisionnel du projet est de 10 000 000 par exercice, soit 30 000 000 FCFA TTC pour les trois exercices 2019, 2020 et 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

Le retrait d'un (1) dossier se fera sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001-94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

Le retrait d'un (1) dossier se fera sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001-94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original, doit être déposé au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE au plus tard **le 08 juin 2018** à 10 heures, heure locale, sous enveloppe scellée adressée au Maître d'ouvrage. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante :

Consultation N° 01/18/DC/CSPH/CIPM du 07 mai 2018 pour une Demande de Cotation relative à la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts de l'immeuble siège à de

la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures :

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

NB : Une visite guidée du site concerné par les prestations organisée par le Maître d'Ouvrage aura lieu **le 31 mai 2018** à 10 heures précises, à la diligence des Services compétents. Le soumissionnaire devra à cet effet joindre **à son offre technique** une copie du Rapport de ladite visite datée et signée sur l'honneur en même temps que la feuille de présence signée par les soumissionnaires présents.

10. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège de la CSPH sis au carrefour Warda à Yaoundé. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

-Tranche ferme : exercice 2019

-Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021.

Le passage d'une tranche à une autre est subordonné à la satisfaction du Maître d' Ouvrage matérialisée par la signature de l'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche concernée.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou photocopie légalisée par l'autorité compétente, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prestations du dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un seul (01) temps, et aura lieu dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, porte 223 **le 08 juin 2018** à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres des soumissionnaires représentés.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- a) Offre incomplète, absence de pièce exigée dans le dossier administratif;
- b) Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- c) Non justification de la réalisation au cours des 03 dernières années d'un marché d'entretien des espaces verts, d'un montant supérieur à (5 000 000) cinq millions FCFA ;
- d) N'avoir pas obtenu au moins 70% de « oui » à l'issue de l'évaluation technique.
- e) Absence dans l'Offres technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

2. Critères essentiels :

- a) Soumission datée, signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b) Bordereau des Prix Unitaires daté et signé ;
- c) Détail quantitatif et estimatif daté et signé ;
- d) Chronogramme des interventions ;
- e) Liste du personnel spécialisé (joindre CV et copies certifiées conformes des diplômes) ;
- f) Liste du matériel pour la réalisation des prestations
- g) Référence dans la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années ; montant cumulé des trois (03) dernières prestations supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) FCFA -joindre justificatifs ;
- h) Copies du rapport de la visite du site et de la fiche de présence à la visite guidée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement conforme aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les entreprises consultées peuvent s'adresser au Chef de Département des Affaires Communes de la CSPH, porte 331 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA Yaoundé, téléphone 222 50 30 00.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-85 /AMI/MINSANTE DU_03 MAI 2018_RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS DU FONDS MONDIAL, POUR LA PERIODE 2018 - 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun a bénéficié d'une subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme, dans le cadre du Nouveau mécanisme de financement (NFM). La composante paludisme, qui englobe les axes stratégiques que sont, la prévention, la prise en charge, la formation et la recherche opérationnelle, fait une bonne place à la communication en tant que axe devant assurer la promotion des actions de lutte contre le paludisme, à travers la mise en œuvre des actions de communication adéquates à l'endroit de toutes les populations cibles identifiées. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu de mettre en œuvre des actions de communication sur les stratégies de lutte contre le paludisme , de produire les spots radios et télé sur la promotion de la lutte contre le paludisme, d'évaluer le plan de communication 2014-2018 , élaborer le plan de communication 2019 -2021 , de produire les microprogrammes télé, de diffuser les spots et microprogrammes et enfin d'assurer la production de la stratégie de communication de la campagne MILDA 2019 et du plan de communication 2019-2021.

2. Objet

Le cabinet spécialisé en communication aura pour mission principale d'accompagner le Programme National de Lutte contre le paludisme dans l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie de communication, notamment, la conception, la production et la diffusion des supports arrêtés dans le projet. L'évaluation du plan de communication, l'élaboration du plan de communication 2019-2021 et la mise en œuvre de la stratégie de communication de la campagne MILDA. Les prestations à effectuer se présentent en deux lots à savoir :

N° DU LOT	DESIGNATION
LOT 1	COMMUNICATION DE ROUTINE
LOT 2	COMMUNICATION DE LA CAMPAGNE

Les cabinets ou organisations peuvent manifester leur intérêt pour les deux lots.

3. Consistance des prestations

Le cabinet devra :

- Proposer les scripts ;
- indiquer le séquençage ;
- assurer la production avec les équipes techniques (dérushage, plan de montage, validation du plan de montage) ;
- assurer le montage ;
- présenter la maquette pour validation au PNLP ;
- produire les spots ;
- accompagner la diffusion desdits spots.

-2- Communiquer sur les stratégies de lutte contre le paludisme

Le cabinet devra :

Effectuer une revue documentaire sur les connaissances, les attitudes et les pratiques actuelles en matière de communication au Cameroun ;

- Evaluer les messages et les outils existants de communication sur le paludisme proposer l'orientation des messages clés pour les différentes interventions du projet ;
- Présenter le draft 0 du plan de communication à élaborer ;
- Identifier les populations cibles ;
- Proposer les activités de communication à même d'assurer la promotion des stratégies de lutte contre le paludisme auprès des populations cibles ;
- Arrêter les supports et les outils adaptés à l'environnement ;
- Arrêter les canaux de communication adaptés à l'environnement ;
- Assurer la diffusion de ces supports auprès des populations cibles ;
- Réaliser un pré-test de tous les outils ;
- Travailler avec des agences de production, de traduction afin de produire les outils de communications finaux ;
- Soumettre une convention avec les partenaires / agences identifiés spécialisés dans la production, la traduction et la diffusion des supports réalisés ;
- Faciliter les réunions de validation des outils de communication ;
- Concevoir et proposer un outil de suivi et évaluation des actions de communication.

-3- Evaluer le plan de communication 2014-2018 et élaborer le prochain plan

Le cabinet devra :

- Proposer un plan d'évaluation à valider ;
- évaluer le plan de communication du PSNLP 2014-2018;
- faire une revue documentaire du Plan de communication 2014-2018 ;
- évaluer les stratégies de communication arrêtées dans ledit plan ;
- faire une étude de terrain sur l'impact de la mise en œuvre de ce plan de communication auprès de certaines populations cibles ;
- élaborer le document de revue du plan de communication 2014-2018 ;
- élaborer le résumé du plan de revue du plan de communication 2014-2018 (Aide-mémoire) ;
- présenter les résultats de l'évaluation;
- élaborer le draft 0 du plan de communication du PSNLP 2019-2021 ;
- présenter le draft 0 du plan de communication du PSNLP 2019-2021;
- élaborer la version pré-finale du plan de communication du PSNLP 2019 -2021;
- présenter la version pré-finale au cours de l'atelier technique de validation ;
- rendre la version finale du Plan Stratégique National de Communication 2018-2021 ;
- soumettre un rapport final de consultation au PNLN.

- 4- Produire le plan de communication

Le cabinet devra :

assurer la production du plan de communication ;

- veiller au respect des caractéristiques techniques du document (couleur, papier, grammage, rognage etc.) ;
- veiller au respect des quantités demandées (nombre d'exemplaires en français et en anglais) ;
- assurer la diffusion au niveau GTC, auprès des partenaires, des Groupes techniques régionaux de lutte contre le paludisme.

-5- Produire les microprogrammes TV

Le cabinet devra :

- assurer la conception (scripts) des microprogrammes TV et faire valiser au PNLN;
- assurer le repérage ;

- réaliser le montage des microprogrammes ;
- présenter la prémaquette au PNLP pour validation ;
- intégrer les feed-back du PNLP ;
- produire le microprogramme dans le format et les caractéristiques indiqués.

- 6- Diffusion des spots TV et radios

Le cabinet devra : assurer la contractualisation avec les partenaires de la chaine de diffusion des spots TV et radios (régies, média) et soumettre des conventions avec les partenaires agences de régies et média identifiés ;

- négocier des coûts de diffusion ;
- Assurer la diffusion des spots radios, TV sur les antennes des médias retenus ;
- faire le suivi de la diffusion des spots dans ces radios et télévisions et rendre compte selon le plan de pige de suivi présentés;
- évaluer la qualité de diffusion de ces organes ;
- mettre en place des systèmes d'écoute.

- 7- Réaliser et produire la stratégie de communication de la campagne MILDA

Le cabinet devra :

faire une appréciation de la stratégie de communication de la campagne MILDA 2015 ;

- faire une revue des documents relatifs à la campagne MILDA 2015 ;
- Présenter le draft 0 du Plan de communication à élaborer ;
- élaborer le plan opérationnel de communication de la campagne nationale de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) 2019 ;
- élaborer la stratégie de communication (CCC et plaidoyer) pour les différentes interventions préventives (MILDA, CPS, TPI) et de prise en charge (paludisme simple et paludisme grave) retenus ;
- élaborer les outils de communication indiqués ;
- produire les supports et outils sélectionnés ;
- assure la contractualisation avec les partenaires de la chaine de diffusion des spots TV et radio (régies, média) et soumettre des conventions avec les partenaires agences régie et média identifiés ;
- négocier des coûts de diffusion ;
- diffuser les supports et outils produits ;
- concevoir et proposer un outil de suivi et évaluation des actions de communication ;
- évaluer la qualité de diffusion des organes sélectionnés ;
- mettre en place des systèmes d'écoute.

LES PRESTATIONS SONT REPARTIES EN DEUX LOTS ET SE DECLINENT DANS LES TABLEAUX CI-APRES COMME SUIT :

N°	Missions	Taches	Livrables	Supports	Quantités
1	Production des spots TV et radio urbaines	Production des spots TV	Un spot TV de 30 secondes	Clé USB, CD (support numérique diffusable)	8
		Production des spots radios urbaines	Un spot radio de 45 secondes	Clé USB, CD (support numérique diffusable)	8
2	Production des microprogrammes TV	Production des microprogrammes TV	Deux microprogrammes de 6 min sont produits	Clé USB, CD (support numérique diffusable)	4

3	Diffusion des spots TV et des spots radio urbaines	Diffuser les spots TV	Spots TV de 30 secondes diffusés sur les médias sélectionnés 133 fois	- médias sélectionnés	133.5224649
		Diffuser les spots des radios urbaines	Spots radios de 45 secondes diffusés sur les radios urbaines sélectionnés 648 fois	Médias sélectionnés	648
		Diffuser les microprogrammes	Deux microprogrammes diffusés 30 fois sur les médias sélectionnés	- médias sélectionnés	30
4	Evaluer le plan de communication 2014-2018 et élaborer le prochain plan	<p>-faire une évaluation du plan de communication 2014-2018 assorti de recommandations ;</p> <p>-Elaborer le draft 0 du plan de communication 2018-2021</p>	<p>- plan de revue à valider,</p> <p>- revue du plan de communication 2014-2018 ;</p> <p>-recommandations ;</p> <p>-aide mémoire ;</p> <p>-draft 0 du plan de communication 2018 -2021 rédigé</p>	<p>- 3 documents (Plan, évaluation et draft 0) imprimé sur papier format A4, relié avec couverture en papier cartonné.</p> <p>-titres et chapitres en majuscules et en gras</p>	<p>- plan de revue (10 exemplaires);</p> <p>- évaluation (10 exemplaires) ;</p> <p>- draft 0 (10 exemplaires)</p>
5	Produire le plan de communication	Impression du plan de communication	Plan de communication 2019 -2021 produit en déclinant : cibles, stratégies arrêtées, outils, supports, canaux, chronogramme	Document imprimé sur papier format A4 couché glacé avec couverture dure et relié à chaud	500

6	Elaborer la stratégie de communication de la lutte contre le Paludisme	Développer un plan de communication sur les stratégies de prévention, prise en charge et la recherche sur le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> -identifier les populations cibles ; -Arrêter les stratégies en fonction des cibles ; -indiquer les supports, outils canaux et acteurs de la communication ; -proposer un chronogramme ; -proposer un plan de suivi évaluation 	-document de stratégie de communication sur les stratégies de lutte contre le paludisme disponible et imprimé sur papier A4 relié avec papier couverture dur	10 exemplaires
7	Traduction de tous les supports élaborés	<ul style="list-style-type: none"> -traduire le plan de communication en anglais ; -traduire le document de communication sur les stratégies de lutte contre le paludisme en anglais ; -traduire tous les supports diffusables en anglais (spots radios, tv et microprogrammes) 	Spots radio, TV et Microprogrammes traduits en anglais	CD, clé USB (support numérique diffusable)	Un exemplaire de chaque support traduit en anglais

LOT 2 : Communication de la campagne

N°	Missions	Taches	Livrables finaux	Supports	Quantités
1	Production de la stratégie de communication de la campagne MILDA	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une stratégie de communication visant à atteindre toutes les populations cibles - Identifier les populations, cibles, les supports, les outils, les canaux, les messages, les espaces de diffusion et le chronogramme 	Un plan de communication en faveur de la campagne MILDA est élaboré et diffusé auprès du PNLN et des partenaires	Imprimé sur papier format A4 relié avec papier carton dur	20

2	Production des spots TV, radio et outils de communication	Production des spots TV de la campagne de distribution des MILDA	Spot 30 secondes t prêt à diffuser Français traduit en anglais et en 6 langues locales	CD, clé USB (support numérique diffusable)	14
		Production des spots radios urbaines de la campagne de distribution des MILDA	Spot 45 secondes prêt à diffuser Français traduit en anglais et en 6 langues locales	CD, clé USB (support numérique diffusable)	10
		Adaptation des spots TV de la campagne de distribution des MILDA	Spots révisés à chaque phase en fonction des dates et des langues de diffusion	CD, clé USB (support numérique diffusable)	10
3	Diffusion des Spots TV et des Crawls de la campagne MILDA	Diffusion des spots TV sur la campagne de distribution des MILDA	Spots diffusés en fonction des étapes de la campagne (dénombrement, distribution et utilisation)	-Médias sélectionnés	82
		Diffusion des crawls sur la campagne de distribution des MILDA	Scripts des messages de crawl validés	Supports imprimés	14
4	Traduction de tous les supports imprimés de communication de la campagne	-traduire tous les supports produits en anglais et dans les six langues locales qui seront arrêtées	Supports traduits en anglais et en six langues locales disponibles	CD, clé USB (support numérique diffusable)	Un exemplaire de chaque support traduit en anglais et dans chacune des six langues locales

4. Participation et origine

La présente mission n'est pas ouverte aux consultant(e)s individuels mais aux cabinets, organismes, agences, institutions, firmes ou consortium nationaux ou internationaux spécialisés en communication. Dans ce dernier cas, sous présentation d'un contrat de consortium signé et notarié, indiquant les missions, le niveau de responsabilité de chaque partie, ainsi que des alinéas sur la résolution en cas de conflit. Il est entendu que le PLNP, une fois la contractualisation faite ne sera jamais, de près ni de loin impliqué dans les conflits de quelque nature que ce soit qui résulteraient du fonctionnement interne du consultant retenu.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en FRANÇAIS ou en ANGLAIS et en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP), situé à la rue du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, derrière la Fondation Chantal BIYA, Tél. /fax : 222 22 39 17, au plus **tard le 31 /05/ 2018 à 15 Heures**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage, avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET(EN PROCEDURE D'URGENCE)

relatif à la pré-qualification en vue du recrutement d'un cabinet spécialisé pour accompagner la mise en œuvre des activités de communication, pour le compte du programme national de lutte contre le paludisme, dans le cadre des financements du fonds mondial, pour la période 2018 - 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les candidats à l'Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en un volume :

a- Pièces administratives

Les pièces administratives originales ou certifiées conformes, en cours de validité comprendront les éléments ci-après :
une lettre de motivation timbrée au tarif en vigueur ;
l'agrément d'agence conseil dans la conception et l'élaboration des stratégies et plans de campagnes de communication ;
la carte de contribuable,
une attestation de non redevance fiscale ;
une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
6. l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du siège social du cabinet.

Il est précisé que l'absence ou la non validité et la non authenticité de l'une des pièces ci-dessus visées pourra entraîner le rejet du dossier de candidature ou de l'offre.

b. Références techniques

Le dossier technique devra comprendre :

la liste du personnel clé :

Le cabinet devra indiquer dans son offre, la composition de son personnel clé, qui sera affecté à la mission et le chef de mission. Le personnel de la mission devra comporter au moins :

- Un Chef de Projet justifiant d'une expertise en communication publicitaire, titulaire d'un BAC + 4 minimum avec une expérience de 10 ans au moins en stratégies de communication et plan de campagne d'envergure nationale ;
- Un Chef de mission communicateur senior, BAC + 3 minimum avec 10 ans d'expérience en stratégie et plan de communication, média planning, et surtout création, suivi et évaluation des campagnes;
- 04 spécialistes expérimentés (minimum 05 ans) par domaine suivant : création publicitaire, designer, infographiste, études de marchés, tous diplômés dans chacun des domaines suscités;
- Un traducteur (français –anglais) expérimenté, diplômé d'une école de traduction ;
- Un gestionnaire des services comptables internes à la structure, diplômé en techniques comptables (minimum bac + 3).
- Un curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- La définition des affectations pour chaque expert ou membre de la mission.
- l'organigramme complet du cabinet / ou firme ;
- les références du candidat (Cabinet /firme ou organisation)

NB : les CV du personnel clé de la mission devront être signés, datés et joints à l'offre du Cabinet.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1	Références des experts et autres (expérience du personnel spécialisé)	40
2	Références du soumissionnaire	40
3	Organisation du cabinet	10
4	Présentation du dossier de manifestation d'intérêt	10
	TOTAL	100

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme ou à la Section Passation des Marchés dudit Programme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 222 22 39 17 /fax : 222 22 51 95.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers seront examinés par une sous-commission d'analyse commise par le Maître d'ouvrage.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu un score minimum de 75/100 seront déclarés pré-qualifiés.

YAOUNDE le 3 Mai 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUA André

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

INTERNATIONAL PUBLIC CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST N° 0001 / APMI / MINMIDT / SG / DDTPI / 2018 OF 02 APRIL 2018 FOR THE SELECTION OF COMPANIES OR GROUPS OF COMPANIES TO SUPPORT THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON IN THE FINANCING, DEVELOPMENT, EQUIPMENT, OPERATION AND MANAGEMENT OF THE OUASSA BABOUTE AGRO-INDUSTRIAL REFERENCE TECHNOLOGY PARK (TECHNOPOLE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

The Government of Cameroon, represented by the Ministry of Mines, Industry and Technological Development, the awarding authority hereinafter referred to as "the Public Partner", launches an International Public Call for Expressions of Interest (APMI) with the aim of selecting a Promoter (independent companies or groups of companies) within the meaning of Law N°2013/011 of 16 December 2013 governing economic zones in Cameroon. The Promoter shall support the Government of the Republic of Cameroon in setting up the Ouassa Babouté agro-industrial reference technological park (Technopole) following the "smart city" model.

2. Objet

The project consists of the creation of a high-tech processing industrial zone with a high-level research and development center able to host world-class researchers. It will include a support infrastructure for businesses and producers of raw materials as well as a commercial and business service zone. The project will also contribute to put in place an inclusive development system integrating production basins located in rural areas and based on innovation accelerators. The park will process several speculations identified in the technical studies. It will equally be built as a technological tourism center.

3. Consistance des prestations

The Promoter shall:

- Finance the project in PPP mode;
- Develop detailed engineering and architectural plans;
- Provide the park with the basic infrastructure to house high-tech companies and a high-level R&D center;
- Provide the park with a procedure manual for its operation and management.

The promoter shall have expertise in the three main components of the project: civil engineering, equipment and infrastructure management.

4. Participation et origine

This APMI is open to any company or group of companies with experience in the financing, development, equipment, operation and management of reference agro-industrial technology parks (Technopole) in public-private partnership, including concession.

Bidders may be an independent company or a group of companies. The word "Bidder" shall refer to the leader when it is a group.

5. Remises des offres

For each of the languages, the tender file consisting of a, b, c and d sealed envelopes placed in another closed and sealed outer envelope, must be deposited against receipt at the following address: Ministry of Mines, Industry and Technological Development: Central Mailing Service, on the 1st floor of the Pink Building, room 155 before the 17th July 2018 at 15:00 p.m., local time.

Each envelope (a, b, c and d) shall contain seven (07) copies, including One (1) original initialed and six (06) copies. The initialed original must be clearly labelled 'original' to distinguish it from copies. In case of discrepancy between the original and a copy, the original shall prevail.

The sealed outer ply shall be marked only as follows:

FOR THE SELECTION OF COMPANIES OR GROUPS OF COMPANIES TO SUPPORT THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON IN THE FINANCING, DEVELOPMENT, EQUIPMENT, OPERATION AND MANAGEMENT OF THE OUASSA BABOUTE AGRO-INDUSTRIAL REFERENCE TECHNOLOGY PARK (TECHNOPOLE)

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING OF BIDS"

Tender files must be submitted in English and French.

Bids received after the bid closing date and time shall be rejected.

6. Composition du dossier

The tender file to be submitted by each bidder shall be composed as follows:

- Administrative file;
- Financial references ;
- Technical references ;
- Mastery of the project.

a. The administrative file

The administrative file shall include:

- A letter of Expression of Interest duly signed by the legal representative of the applicant or the representative in the case of a grouping (cf. model attached to the file);
- A report on the applicant's honor (see model attached to the file);
- A solidarity report in the event of a grouping (see model attached to the file);
- A general presentation of the applicant and of each member of the group, where applicable (cf. model attached to the file);
- A certified copy of the company's up-to-date articles of association and its trade register (or equivalent document issued in the country of the applicant and that of each member of the consortium where applicable).

b. Financial references

Bidders must justify their experience in financing projects of the same nature.

Financial references shall include:

- The amounts raised for similar projects in past experiences;
- The financing capacity (bank balances, liquid assets, credit line, etc.);
- A table summarizing the company's main financial data for the last five (05) financial years (see model attached to the file);
- The company's audited and certified accounts for the last five (05) accounting years (including appendices);
- The original of the company's certificate of non-bankruptcy (or equivalent document in the applicant's country);
- References of banks and/or financial institutions ready to support the applicant

c. Technical references

Bidders shall submit a document allowing to assess their experience and technical capacities. This document should highlight:

- The presentation of human and material resources following the patterns attached in appendices;
- The presentation of the development work of similar projects carried out.

d. Mastery of the project

Under this part, each bidder shall submit:

- A brief description of their understanding of the financing, development, equipment, operation and management of the Ouassa Babouté agro-industrial reference technology park (Technopole), in partnership with the Government of Cameroon represented by the Ministry of Mines, Industry and Technological Development.
- A methodological note indicating how the bidder plans to manage the operation and management phase of the agro-industrial reference technological park (Technopole) and raise the necessary resources;
- a summary description of the investments they intend to make as part of the implementation of the project;
- Operating and management performance indicators for the reference agro-industrial technological park (Technopole).

The tender file and all potential correspondence must be drafted in French and English.

7. Critères d'évaluation

The Commission shall analyze each bid in order to assess and classify bidders on the basis of their technical and financial capacity to ensure the financing, development, equipment, operation and management of the Ouassa Babouté agro-industrial reference technological park (Technopole) under good conditions.

Bids shall be evaluated and rated on the basis of the following criteria:

General presentation of the tender.....	10 marks
Mastery of the project.....	20 marks
Bidder's technical references	40 marks
Bidder's financial capacities	30 marks

8. Renseignements Complémentaires

Any candidate wishing further clarification or information of a technical nature should contact the Department of Technological Development and Industrial Property (DDTPI) located in Ngoussou, behind the Hôtel le Paradis (or write to the following email addresses: ddtpi@minmidt.cm or ndjalibeng@gmail.com), at the latest one week before the deadline for submission of applications.

9. Evaluation et publication des resultats

At the end of the evaluation of the application files, a maximum of five (05) candidates will be selected who will be invited to participate in the next stage of the restricted invitation to tender.

All applicants who have submitted an application will be informed in writing of the results of the evaluation.

The conditions for participation in the next stage will be specified in the restricted invitation to tender file which will be given to the candidates concerned.

YAOUNDE le 2 Avril 2018

Le MINISTRE

GBWABOUBOU Ernest

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0004/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 02 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINAC/CMPM/2018 POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS DE LA CULTURE / DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DES ARTS ET DE LA CULTURE DU MAYO SAVA , DU NKAM ET DES HAUTS PLATEAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision n°0004/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 du 02 mai 2018, les Etablissements ci-après ont été retenus comme adjudicataires des Marchés relatifs au dossier d'Appel d'Offres National Ouvert suscité :

LOT	INTITULE	DJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/ DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO SAVA	Ets. MAHAMA ABBA , B.P : 13 MORA TEL: 699206010	59 997 179 CINQUANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CENT SOIXANTE DIX NEUF FCFA	06 (SIX) MOIS
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/ DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM	Ets. COMMUNITY INTEREST GROUP SARL B.P : 15328 YAOUNDE TEL: 677 70 51 80	59 901 915 CINQUANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT UN MILLE NEUF CENT QUINZE FCFA	06 (SIX) MOIS
3	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE/ DELEGATION DEPARTEMENTALE DES HAUTS PLATEAUX	Ets. V- MARK SARL B.P : 15106 YAOUNDE	59 350 000 CINQUANTE NEUF MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE FCFA	06 (SIX) MOIS

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement De la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Mai 2018

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE N° 006/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU SITE TOURISTIQUE DU LAC PANGNERE (TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL). (EN PROCÉDURE D'URGENCE) SOUS FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 06/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 04 MAI 2018, le Marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'entreprise conformément au tableau-ci après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
01	ETS MASSA	69 998 594 FCFA	cinq (05) mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement dudit Marché.

TIBATI le 4 Mai 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 554 CRP/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/IA1/2017RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 15/03/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DANS LE RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2018, TRONÇONS : MAMFE (INTER N6)-AKWAYA (INTER N 11A) (95 KM). FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres suscité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue **le 20/04/2018** est reportée au **31/05/2018** aux mêmes lieu et heure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Mai 2018

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

UNIVERSITÉ DE BUÉA

COMMUNIQUÉ PUBLICATION OF RESULTS OF INVITATIONS TO TENDER TÀ THE VICE-CHANCELLOR OF THE UNIVERSITY OF BUEA INFORMS BIDDERS THAT THE UNDERMENTIONED ENTERPRISES HAVE BEEN RETAINED AS WINNERS OF THE TENDERS SHOWN BELOW:

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

S/N	Job Description	Company	Amount with Taxes	Period
1	Tender No. 004/ONIT/TB/UB/18 for the Construction of the Technology Block of the Faculty of Engineering and Technology and the College of Technology Phase II	BUNDES Construction P.O. Box 1037, Limbe Tel; 670081111	439,578,100	36 months
2	Tender No. 005/ONIT/TB/UB/18 for the Supply and Installation of kitchen equipment at the University of Buea Students' Restaurant	SIGMA Technologies P.O Box 201 Tel; 677668039	89,998571	05 months

The present communiq   serves as a release of bid bonds for the companies that were

.3)

BUEA le 18 Avril 2018

Le RECTEUR

NGOMO HORACE Manga

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 508 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 25/04/2018
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIE (INT N2) LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET
MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 24/11/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux confortatif de la route EKOMBITIE (INT N2) Limite Sud. Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier. Exercices 2017 et suivants.

Le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observations
1-CE/17	Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud	44,54	EBM BTP BP : 30 382 Yaoundé Tél. : 677 575 401	681 295 716	681 295 672	Délai d'exécution : 06 mois Offre la moins disante

YAOUNDE le 25 Avril 2018

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N° 008 BIS/AONO/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 26
MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DU CIRCUIT
D'APPROVISIONNMENT EN EAU AU LYCEE D'AHALA A YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI,
REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE PROVISEUR DU LYCEE DE
AHALA FINANCEMENT : BIP MINESEC/ EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N°011/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU

26 AVRIL 2018

La Lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot de soumission	Attribitaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai	Observations
LOT UNIQUE	Ets SECOURS TELECOM BP : 2460 Yaoundé Tel : 675 40 37 37	6 982 485	6 982 485	03 mois	1 ^{er} moins disant

Ledit attribitaire est invité à se présenter, **au plus tard dans les sept (07) jours** suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai	Observations
LOT UNIQUE	Ets CAMER ORIZON BP: 288 Yaoundé Tel: 679 11 32 42	6 551 578	7 279 003	03 mois	plus disant

Il est par conséquent invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, sous peine de destruction.

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE N° 007/C/MO/CIPM/C-TIB/2018 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/04/ 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIES EN TERRE DANS LA VIIIÈME DE TIBATI (TRONÇON PLACE DES FÊTES - DERNIER LINE WOURTABABAL + REPROFILAGE DE CERTAINES ARTÈRES). (EN PROCÉDURE D'URGENCE), SOUSFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018 ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 07/DM/MO/CIPM/C-TIB/2018 du 04 MAI 2018, la lettre-commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'entreprise conformément au tableau-ci après :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
01	ETS MASSA	39 997 728 FCFA	quatre (04) mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, pour l'établissement dudit Marché.

TIBATI le 4 Mai 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA,
DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE
D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°015/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 08 MAI 2018 la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après

N° lot	Localité	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
unique	Ville d'EVODOULA	ETS GEPSE	31 499 888 FCFA	120 jrs

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service de la Passation des Marchés, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour les motifs suivant :

N° lot	Soumissionnaire (s)	Motif (s)
unique	GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO	Plus disant et classé 2 ^{ème}
	ETS ADIAF BTP	Plus disant et classé 3 ^{ème}

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié sous peine de destruction.

MONATELE le 8 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

COMMUNE DE POUMA

DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CP/SG/18 PORTANT SUSPENSION DE LA PROCEDURE DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/18 DU 18/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOGNANGA-PAROISSE- NKANLA (12 KILOMETRES).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2014/186 du 04 Juin 2014 portant nomination de Monsieur Fritz DIKOSSO-SEME, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n° 00168/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur François SOMAN, Maire de la Commune de Pauma et ses Adjointes ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA du 28 mars complétant certaines dispositions de la décision N° 1443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu le procès-verbal de la session du 17 avril 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Pauma ;

Considérant les nécessités de service;

-DECIDE -

Article 1 : Est suspendu, l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/18 du 18/04/2018 pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole LOGNANGA-NKANLA (12 kilomètres).

Article 2 : Ladite suspension court jusqu'à l'achèvement du recadrage du kilométrage inscrit sur l'autorisation de dépense (12 kilomètres) par rapport à celui du linéaire réellement constaté sur le terrain (30 kilomètres).

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera./-

POUMA le 24 Mars 2018

Le MAIRE

SOMAN François

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°015/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 08 MAI 2018 la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après

N° lot	Localité	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
unique	Ville d'EVODOULA	ETS GEPSE	31 499 888 FCFA	120 jrs

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service de la Passation des Marchés, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour les motifs suivant :

N° lot	Soumissionnaire (s)	Motif (s)
unique	GRUPE DJ CERAMICA SANITARIO	Plus disant et classé 2 ^{ème}
	ETS ADIAF BTP	Plus disant et classé 3 ^{ème}

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié sous peine de destruction.

MONATELE le 8 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/DDMAP-LK/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. (LOTS 1&2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Lékié, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°014/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAP-L DU 08 MAI 2018, les Lettres Commandes objet de l'Appel d'Offres sus visé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Localités	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
01	E.P ELIG-ONANA	Ets XAVO SERVICES	14 685 158 FCFA	120 jrs
02	EP NDANGUENG		17 644 713 FCA	120 jrs

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service de la Passation des Marchés, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaires	Motifs
01&2	ETS FINNEY TRAVEL&TRADE	Plus disant et classé 2 ^{ème}
	ETS DIM ZOA & FILS	Plus disant et classé 3 ^{ème}
	ETS LA CITADELLE	Rabais conditionné (compris entre 5% et 15%)
	ETS ARODES	Note technique insuffisante (75.86%)
	ETS BARAZANA & Cie	Note technique insuffisante (72.41%)

MONATELE le 8 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HGOPY/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2018) ; IMPUTATIONS : 22 22 01.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Sont déclarés adjudicataires des Lettres Commandes relatives à la Consultation suscitée les Soumissionnaires ci-après désignés :

Fourniture et l'installation du mobilier médical à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (Lot1)

Soumissionnaire : **MEDIBEST SARL, BP : 12188, Douala**

Montant TTC (F CFA) : **8 726 130**

Délai d'exécution : **Soixante (60) jours**

Fourniture et l'installation du mobilier de bureau et de la morgue à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (Lo2)

Soumissionnaire : **ETS HELENE FLORE K., B.P. : 4293, Yaoundé**

Montant TTC (F CFA) : **9 984 803**

Délai d'exécution : **Quinze (15) jours**

Ces Soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration des projets de marché.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 3 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANG Béatrice

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 BIS/AONO/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 26 MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOILETTES ET DU CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT EN EAU AU LYCEE D'AHALA A YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE PROVISEUR DU LYCEE DE AHALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTALDES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté présidentiel N° 0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi ;
- Vu** La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;
- Vu** La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** La circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;
- Vu** Le Dossier d'Appels d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 008 BIS/AONO/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 26 MARS 2018

Pour les travaux de réhabilitation des toilettes et du circuit d'approvisionnement en eau au lycée d'Ahala a Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du centre;

le rapport d'analyse des offres ;

- Vu**
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés Publics du Mfoundi formulée par la lettre n° 039/L/CDPM/MFDI/2018 du 23 avril 2018.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appels d'Offres susmentionné :

N° Lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution	Lieu d'exécution
1	Ets SECOURS TELECOM BP : 2460 Yaoundé Tel : 675 40 37 37	6 982 485	03 mois	Lycée d'AHALA <i>YAOUNDE le 26 Avril 2018</i>

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- Le **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**
ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE D'EVODOULA,
DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE
D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA LEKIE, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDLK/COMMUNE-EVO/CDPM/2018 du 12 Mars 2018 pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans la ville d'EVODOULA, Département de la Lékié, Région du Centre ;
- Vu Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié formulée par lettre N° 047/C/MINMAP/DRC/DDL/CDPM/2018 du 05 Mai 2018.

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Localité	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
unique	Ville d'EVODOULA	ETS GEPSE	31 499 888 FCFA	120 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

MONATELE le 8 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 137/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 05/04/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/11/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONFORTATIF DE LA ROUTE EKOMBITIE (INT N2) LIMITE SUD. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vula Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/021 du 20/12/2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 110/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 24/11/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux confortatif de la route EKOMBITIE (INT N2) Limite Sud. Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier. Exercices 2017 et suivants ;

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu le Procès-Verbal N° 129/PV/CMPM-TI/MINTP du 27 Décembre 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la lettre de notification N° 004/L/CMPM-TI/du 13 Avril 2018 du Président de la Commission

Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour pour l'exécution des travaux confortatif de la route EKOMBITIE (INT N2) Limite Sud. Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier.Exercices 2017 et suivants

Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC Corrigé en FCFA	Observations
1-CE/17	Ekombitié (Inter N2)-Limite Sud	44,54	EBM BTP BP : 30 382 Yaoundé Tél. : 677 575 401	681 295 716	Six cent quatre-vingt et un million deux cent quatre-vingt-quinze mille sept cent seize	Délai d'exécution : 06 mois Offre la moins disante

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

YAOUNDE le 25 Avril 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA LEKIE

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/DDMAP-LK/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. (LOTS 1&2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA LEKIE, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°014/AONO/DDMAP-LK/COMMUNE D'OKOLA /CDPM/2018 du 19 MARS 2018 pour les travaux de de Réhabilitation de certaines Ecoles Publiques de la Commune d'OKOLA, Département de la Lékié, Région du Centre (Lots 1&2).
- Vu Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié formulée par lettre N° 046/C/MINMAP/DRC/DDL/CDPM/2018 du 05 Mai 2018

DECIDE

Article 1^{er} Les Lettres Commandes objet de l'Appel d'Offres sus visé sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Localités	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
01	E.P ELIG-ONANA	Ets XAVO SERVICES	14 685 158 FCFA	120 jrs
02	EP NDANGUENG		17 644 713 FCA	120 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

MONATELE le 8 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MAAZOU MOUHAMAN ABDOUSALAN

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°004/LC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ, LOT 2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2012/082 du 09 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Considérant l'avis de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

DECIDE,

Article 1^{er} : L'entreprise **ETS HELENE FLORE K.**, B.P. : **4293**, Yaoundé, Tél : **699 08 46 24**, a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande N°004/LC/HGOPY/CIPM/2018 suite à la Consultation N°003/DC/HGOPY/CIPM/2018 du 29 mars 2018 relative à la fourniture et l'installation du mobilier médical, du mobilier de bureau et des chaises à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé **LOT 2**.

Article 2 : Le montant TTC du Marché est de : **F CFA 9 984 803** (neuf million neuf cent quatre vingt quatre mille huit cent trois).

Article 3 : Le délai d'exécution est de **quinze (15) jours**.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER MÉDICAL, DU MOBILIER DE BUREAU ET DES CHAISES À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ, LOT 1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2012/082 du 09 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Considérant l'avis de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

DECIDE,

Article 1^{er} : L'entreprise **MEDIBEST SARL**, B.P. : **12188**, Douala, Tél : **233 41 14 21/696 32 81 08**, a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande N°003/LC/HGOPY/CIPM/2018 suite à la Consultation N°003/DC/HGOPY/CIPM/2018 du 29 mars 2018 relative à la fourniture et l'installation du mobilier médical, du mobilier de bureau et des chaises à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé **LOT 1**.

Article 2 : Le montant TTC du Marché est de : **F CFA 8 726 130** (huit million sept cent vingt six mille cent trente).

Article 3 : Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANG Béatrice

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DES HAUTS PLATEAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-AI/2018 DU 03/05/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE KAFFO KEKREUM DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 32 422 02 641 708 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2018, le Délégué Départemental des Marchés Publics des Hauts-Plateaux, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la commune de Baham, Maître d'Ouvrage un Appel d'Offre National Ouvert **pour l'exécution des travaux d'électrification rurale KAFFO Kekreum dans la commune de Baham, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)** .

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Fourniture et pose du réseau BT triphasé 3x50mm² +NP+2EP ;
- Prestations Diverses (transport, manutention, élagage) ;

3. Allotissement

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont en un seul lot, pour un montant prévisionnel de **15 000 000 (Quinze millions) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électricité.

5. Financement

BIP-RT EXERCICE 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis au rez-de-chaussée du bâtiment abritant la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de : **26 000 (vingt six mille) FCFA** payable à la recette municipale de Baham.

Ladite quittance devra contenir les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;
- Le numéro du lot sollicité.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le **24/05/2018 à 14 heures précises**, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-AI/2018 DU 03/05/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE KAFFO KEKREUM DANS LA COMMUNE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois(03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC.

Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à : **300 000 (trois cent mille) francs CFA**.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux le **24/05/2018** dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à **15 heures**, heure locale. Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1 Critères éliminatoires :

- Absence de caution ou caution de soumission non conforme ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ainsi que de son sous-détail.

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

1. 2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnel ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la Délégation Départementale MINMAP des Hauts-Plateaux à Baham Tel : 233 286 035 dès publication du présent avis.

BAHAM le 3 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TAKOUMBO François

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm